

RAPPORT DE GESTION 2016



1.	CONTEXTE ECONOMIQUE ET ACTIVITE DE LA CAISSE REGIONALE	1
1.1	LA COLLECTE	3
1.2	LES SERVICES	4
1.3	LES CREDITS	7
1.4	LES MOYENS	7
2.	LES COMPTES SOCIAUX.....	10
2.1	LE COMPTE DE RESULTAT	10
2.2	LE BILAN	13
2.3	LES RATIOS REGLEMENTAIRES ET DE PERFORMANCE	13
2.4	LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14
3.	LES COMPTES CONSOLIDES	15
3.1	LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	15
3.2	LE BILAN CONSOLIDE	15
4.	LES PERSPECTIVES 2017	15

1. Contexte économique et activité de la Caisse régionale

En 2016, les marchés financiers ont été rythmés par les politiques monétaires contradictoires de la Réserve Fédérale des États-Unis et de la Banque Centrale Européenne. La croissance redémarre aux États-Unis alors même qu'elle demeure faible en Europe. De surplus, l'élection présidentielle américaine et la sortie de l'Angleterre de l'UE ont créé un environnement économique particulièrement instable.

Au début de l'année 2016, la FED a durci sa politique monétaire en augmentant ses taux de 25bps, confirmant une parité euro-dollar basse et améliorant la compétitivité de la zone euro. Cependant, en fin d'année, cette parité s'est détériorée avec l'élection présidentielle outre-Atlantique et l'annonce de relèvement des taux par la FED. Cette situation politique entraîne une vague d'incertitude sur les marchés.

De son côté, la BCE a annoncé la poursuite des mesures en faveur de l'assouplissement monétaire avec notamment la continuité du programme de rachat d'actifs jusqu'à décembre 2017. Cette politique sera maintenue jusqu'à l'ajustement durable de l'évolution de l'inflation, afin de relancer la croissance. Cette position rend l'épargne peu attractive mais favorise l'investissement. Ce contexte a permis de maintenir des taux à un niveau faible améliorant la consommation des ménages et dynamisant l'accès des crédits aux entreprises pour l'investissement.

Sur le point de vue macroéconomique, l'année 2016 est marquée par une amélioration de la situation des pays émergents et une incertitude de la situation économique des pays développés à l'économie de marché. Malgré une stagnation de l'inflation, la croissance des BRICS est en hausse et le chômage y ralentit. À noter cependant que la croissance chinoise ralentit une fois de plus passant de 6,9% en 2015 à 6,5% en 2016.

Dans la Zone Euro, la reprise est lente du fait de l'association de différents facteurs : la fluctuation de la valeur de l'Euro et la réponse inattendue au référendum du Royaume-Uni. Ces différents phénomènes ont jeté un sentiment d'incertitude sur les marchés financiers. De ce fait, l'euro a connu une forte volatilité. La tournure et les négociations liées au Brexit pourraient inspirer des sorties multiples d'autres pays de l'Union Européenne.

Dans ce contexte incertain, les banques centrales ont injecté des liquidités dans l'Économie afin de maintenir les taux bas et relancer la croissance.

En France, le PIB en volume progresse de 1,7% en 2016, avec une augmentation modérée du PIB sur le T3 2016. Bien que la croissance perdure, elle n'est toujours pas suffisante pour faire diminuer le taux de chômage qui stagne en 2016. Les principaux indicateurs sont bons : une consommation des ménages qui reste stable, des importations et des exportations qui s'accroissent et une inflation positive.

Au niveau régional, l'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) se stabilise au-dessus de la moyenne pour 2016 dans la plupart des secteurs. L'investissement durable demeure conditionné par des projets d'envergure comme la Nouvelle Route du Littoral. Bien que l'activité soit basse, les charges sont en baisse, les prix sont bas et les délais de paiement s'améliorent.

La consommation des ménages est en grande forme avec une hausse des ventes de véhicules neufs. La situation économique des ménages s'améliore et les crédits à la consommation augmentent fortement. L'importation de produits courants à destination des ménages ne cesse de s'amplifier depuis le début 2016. La consommation, l'importation et l'exportation ont profité d'un taux de change de l'euro favorable et de la baisse du prix du pétrole (maintenue sous les 50\$).

Le chômage reste malgré tout très élevé : l'activité générée n'est pas suffisante pour résorber le chômage, la population active évoluant plus rapidement que les créations d'emplois.

Dans ce contexte régional, l'encours des crédits aux entreprises se maintient et le niveau d'encours se stabilise à 8,4 milliards d'euros. La majeure partie de ces encours est axée sur les crédits à l'investissement.

Les crédits accordés aux ménages profitent d'une hausse notamment sur l'investissement à l'habitat (6,2 milliards d'euros en septembre 2016).

Le marché des crédits est en hausse porté par les crédits à l'habitat (+3,1%) et la trésorerie (+1,3%). La faible rémunération des placements indexés sur les taux de marché incite les ménages à privilégier la liquidité. De ce fait la collecte rémunérée est en chute (-23,9%) au profit des DAV (+7,7%). L'épargne reste stable malgré un manque d'attractivité récurrent dans un contexte de rémunération basse.

De son côté, la Caisse régionale de La Réunion améliore ses encours de collecte (+5%) notamment sur les DAV (+11,3%). Sur l'épargne, la Caisse régionale est en léger recul (-1%) suite au contexte de taux bas. Cependant, le Livret Sociétaire demeure en forte hausse.

Il faut noter que l'année 2016 est exceptionnelle, pour le Crédit Agricole de La Réunion, sur son activité de Crédits avec une hausse générale de ses encours pour un total de 5,8%.

L'évolution importante des crédits dépasse celle de la collecte ce qui fait baisser son taux de couverture des emplois par les ressources clientèles.

Le domaine bancaire à La Réunion a été marqué par la fusion de la Banque de la Réunion avec la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) au premier trimestre de 2016. Le rapprochement n'a cependant pas privé le Crédit Agricole de sa position de leader sur les marchés de la collecte et du crédit.

Dans le secteur aérien, l'annonce de l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne low-cost, French Blue, a stimulé le marché, obligeant la concurrence à faire des annonces sur les prix (exemple : Corsaire...) au profit du secteur tourisme (ouverture de nouveaux établissements en 2016).

Les opérations significatives pour la Caisse régionale du Crédit Agricole qui sont intervenues sur 2016 :

Conso 2.0 :

L'année a été très productive en termes de crédit à la consommation. La Conso 2.0 a permis à la Caisse Régionale de revoir ses process crédits, de mieux intégrer la connaissance de ses clients en lien avec l'expertise de la filiale CA-CF. Cette collaboration a permis dès 2016 de faire du Crédit Agricole de La Réunion, une banque plus proactive et plus efficace dans la satisfaction de ses clients tout en maîtrisant le niveau de risque.

Eurêka :

L'opération Eurêka effectue le transfert par Crédit Agricole S.A. des certificats coopératifs d'investissement et des certificats coopératifs d'associés (CCI/CCA) détenus dans les Caisses régionales. Les participations CASA sont reclassées via le transfert des CCI/CCA à une entité intégralement détenue par les Caisses régionales, SACAM Mutualisation.

Eurêka a permis de simplifier la structure du groupe Crédit Agricole et d'accroître sa lisibilité vis-à-vis du marché et du Superviseur.

1.1 La collecte

En 2016, la collecte globale s'établit à 3,82 Milliards d'euros, en hausse de 182 millions d'euros par rapport à décembre 2015 (soit +5%). L'année est marquée par une hausse des DAV avec une augmentation de 11,3%.

La collecte monétaire est en hausse de 177 millions d'euros en 2016 (+11,6%) et s'établit à 1,71 Milliard d'euros. Cette hausse est attribuable aux excellentes performances des DAV augmentant de 142 millions d'euros (+11,3%) et un stock à 1,40 Milliard d'euros soit 82% de la collecte monétaire. A noter la remontée de la collecte rémunérée de 35 millions d'euros (12,9%) sur les CDN.

La collecte d'épargne du Crédit Agricole Mutuel de la Réunion est en légère baisse de dynamisme en 2016 (-1%) suite à la rémunération faible de l'épargne.

La Caisse régionale poursuit son offensive sur les livrets avec le Livret Sociétaire, lancée au dernier trimestre 2012, en collectant 31,4 millions d'euros sur l'année avec la souscription de 2 942 livrets ce qui porte à 170 millions d'euros les encours du livret sociétaire pour un total de 13 665 livrets.

Les autres livrets affichent des variations plus mitigées. Le livret A progresse de 7 millions d'euros (4%) tout comme le LDD (+1,6%). Cependant, les CSL sont impactés par le contexte de taux bas et sont en recul de 3,4%.

La collecte tiers globale est dynamique sur l'année 2016 (2,3%) expliquée par l'Assurance Vie qui performe avec une hausse de 3,5% soit +21 millions d'euros.

Zoom sur la loi Eckert :

La loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence (dite « Loi Eckert ») a introduit dans le code monétaire et financier un nouveau dispositif encadrant l' « Inactivité bancaire ». Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2016 et a pour objet :

- ✓ D'assurer le respect des droits des épargnants :

La CR a le devoir de rechercher et d'informer les clients qui détiennent des comptes inactifs depuis plus de 12 mois afin de permettre le retour de leurs fonds délaissés ou dont l'existence ne leur est pas connue.

- ✓ De protéger les intérêts financiers de l'État :

En mettant en place des procédures visant à assurer le respect effectif de la déchéance trentenaire de ces fonds bancaires ou assurantiels en déshérence.

Le périmètre de la loi :

Les nouveaux textes visent :

- ✓ les comptes bancaires inactifs : comptes de dépôt, comptes courants, comptes d'épargne réglementée ou non, comptes de titres financiers et comptes parts sociales,
- ✓ les coffres forts inactifs,
- ✓ les contrats d'assurance vie en déshérence,
- ✓ les parts sociales en déshérence : Ce point nécessite une collaboration transverse entre CASA et CA-titres , le sujet n'est pas abouti au niveau des pôles métiers à ce jour.

→ La loi nouvelle n'opère pas de distinction selon la nature du titulaire du compte ou des avoirs.

→ Le dispositif de dépôt obligatoire auprès de la Caisse des dépôts et consignations s'applique aussi bien aux comptes ouverts à des particuliers qu'aux comptes ouverts à des sociétés, associations, comités d'entreprise et autres personnes morales.

→ Une définition plus pragmatique de l'inactivité d'un compte.

Les Chiffres de 2016 :

Nbre de comptes inactifs transférables	4 637
Montant transférés	4 968 462,69 €
Nbre de comptes transférés	4 065
Montant transférés à la CDC	2 037 906,14 €

1.2 Les services

Le Crédit-Agricole de la Réunion enrichit chaque année sa gamme de produits proposés en direction de sa clientèle des particuliers, des professionnels, des entreprises et des collectivités, et ce, sur tous les domaines dont des offres digitales. L'objectif étant de répondre de plus en plus aux besoins des clients et de satisfaire autant que possible à leurs attentes.

Aussi en 2016, l'année a été très riche en lancement de nouveaux produits ou en évolution d'offres.

Sur le marché des particuliers :

Concernant le domaine Crédit :

- **Crédit à la consommation** : Simplification du process des crédits à la consommation, avec intégration de la connaissance de ses clients en lien avec l'expertise de la filiale CA-CF, afin de maîtriser le niveau de risque de crédit.

Concernant le domaine Assurances :

- **L'Offre ADI CACI** : Solution d'assurance ADI en adéquation avec le besoin de couverture et la nature des opérations de prêts (immobiliers, consommation et professionnels) à des profils spécifiques. Trois offres lancées : **CACI Protection Emprunteur, CACI Protection Sénior, CACI Protection Capitaux**
- **Tranquillité Obsèques** remplace le produit Garantie Obsèques, évolution de l'offre avec l'âge à l'adhésion qui a été avancé à 40 ans et le volet assistance qui a été renforcé.

Concernant le domaine Collecte :

- **Relevé ISF** : Service qui a pour objet de mettre à la disposition des clients un relevé d'information synthétique portant sur leurs avoirs valorisés au 31 Décembre (comptes de dépôts à vue, placements financiers, prêts gérés par la Caisse Régionale).
- **Vendôme Patrimoine** : Mandat de gestion réservé aux Plans d'Épargne en Actions. La société de gestion gère le portefeuille pour le compte du client en fonction de l'orientation de gestion définie.
- **Mandat PME ISF** : Mandat qui permet à un épargnant de confier à une société de gestion la mission de sélectionner et d'investir directement pour son compte dans le capital de PME éligibles (loi TEPA), puis de suivre le portefeuille ainsi constitué et d'organiser à terme la sortie du mandat.

Concernant le domaine Banque au Quotidien :

- **Carte LSA** : Carte gratuite à autorisation systématique qui permet de retirer de l'argent dans les distributeurs de l'agence où le compte est domicilié.
- **Sepamail** : Sepamail RUBIS est un service de règlement de facture en ligne qui permet au créancier d'initier des demandes de règlements de factures s'appuyant sur des virements que le débiteur initie automatiquement via sa Banque en ligne

Concernant le segment des jeunes :

- **Prêts jeunes à 1%** : Prêt étudiant, prêt auto et prêt mozaïc permis au taux imbattable de 1% pour nos Jeunes Clients.
- **Partenariat Vittavi** : Une offre spécifique auprès des affiliés et/ou adhérents Vittavi leur offrant 80€ d'avantages bancaires pour ces clients communs.
- **Partenariat Apple** : Associer notre image à celle d'une marque forte Apple via un partenariat avec MICROSTOR afin que nos Clients de 18 à 30 ans puissent bénéficier d'offres préférentielles.

Services en ligne et applications mobiles :

- **Ma carte** : L'application « Ma Carte » du Crédit Agricole vous permet, à tout moment et où que vous soyez, d'accéder rapidement aux informations essentielles sur les services associés à votre carte : accès aux numéros d'urgence, aux informations d'assistance et d'assurance, à la géolocalisation d'un distributeur automatique de billets. Vous pouvez aussi activer/désactiver le paiement à l'étranger ou le paiement à distance et augmenter gratuitement temporairement le plafond de votre carte.
- **Paylib** : Cette fonctionnalité est incluse dans l'application Ma Carte et vous permet de payer sur Internet en toute simplicité et dans un environnement sécurisé.

- **Pacifica** : L'application gratuite « PacifiCA » du Crédit Agricole donne la possibilité à nos assurés (Automobile et/ou Habitation) de déclarer leur sinistre via leur smartphone :
 - Saisir directement les circonstances de l'accident
 - Joindre jusqu'à 5 photos pour compléter la déclaration. Ces photos sont certifiées légalement sans aucun frais (horodatées, géolocalisées, cryptées...).
 - Une fois la déclaration envoyée, les services PACIFICA rappelleront notre assuré.
- **Ma Banque** : L'application Ma Banque, visualisez en un coup d'œil l'ensemble de vos comptes (soldes, suivi des dernières opérations) et effectuez vos opérations bancaires au quotidien (virements, accès au RIB...etc.). L'application vous permet également de gérer votre budget et de suivre par postes vos dépenses ou de vous aider à préparer vos projets.

Sur le marché des Professionnels, Agriculteurs, Entreprises et Collectivités :

Concernant le domaine Crédit :

- **Créances Services** : Cette solution souple et réactive répond immédiatement aux besoins ponctuels ou récurrents de trésorerie d'une entreprise grâce à un service de financement très rapide.
- **Prêt lanceur Pro** : Dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprise, le Prêt Lanceur Pro est un prêt professionnel moyen ou long terme permettant de financer les investissements liés au démarrage de l'activité professionnelle.

Concernant le domaine Assurances :

- **Assurance Associations - Smacl** : Dédiée au dirigeant, adhérent ou encore bénévole d'une association, cette assurance complète couvre tous les risques liés aux activités de l'association.
- **Santé et Prévoyance Collective Agricole** : Dans le cadre de la réglementation lié à l'Accord National Interprofessionnel, ces deux contrats sont des solutions complètes de couverture destinées au dirigeant, ses salariés et son entreprise.
- **Protection des revenus Pro** : Protection Revenus PRO ESSENTIEL et Protection Revenus PRO OPTIMUM sont des contrats d'assurance conçus afin de couvrir le dirigeant en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité, suite à un accident ou une maladie et qui font profiter au client concerné du dispositif fiscal Madelin.

Concernant le domaine Collecte :

- **DAT Associations et Organismes Sans But Lucratif** : Ce placement rémunéré est destiné principalement aux associations de la loi 1901. Ce produit de collecte récompense la fidélité du client dans le temps grâce à son rendement progressif annuel.

Concernant le domaine Banque au Quotidien :

- **Pack E-Commerce** : Une offre innovante où le client conçoit simplement la boutique en ligne qui lui ressemble et garde la maîtrise de son outil sans dépendre d'un tiers.
- **Mon certificat RGS ++** : C'est un certificat électronique sécurisé permettant à des abonnés, utilisateurs finaux désignés par l'entreprise, d'utiliser une signature électronique avec une identification certifiée pour des échanges d'informations via Internet avec l'Administration ou la banque.
- **OAV Flux** : Cet outil d'Aide à la Vente présente au client professionnel la gamme des solutions de la « Banque au quotidien » et flux du Crédit Agricole sur tablette. Le client dispose ainsi d'un catalogue interactif des offres existantes en fonction de son activité professionnelle.

1.3 Les crédits

Le Crédit Agricole confirme en 2016 son identité de banque citoyenne en s'inscrivant comme le partenaire privilégié des réunionnais dans l'aboutissement de leurs projets en terme de logement, et d'investissements collectifs et productifs.

Avec un niveau de réalisations de crédits (amortissables et hors bilan) en forte hausse sur l'exercice 2016. Le Crédit Agricole confirme le renforcement de sa position de premier financeur de la Réunion, notamment sur l'habitat résidence principale.

Il a maintenu sa distribution aux crédits habitat aux particuliers 2016 constituant les trois-quarts des crédits habitat distribués. L'évolution sur l'Habitat illustre la volonté de la Caisse régionale de se recentrer sur son cœur de métier à savoir l'accompagnement des réunionnais dans l'acquisition de leur résidence principale et le financement du logement social. Cet effort traduit une hausse de son encours de crédit habitat sains de 7,8%.

Les Remboursements Anticipés progressent de près de 6% sur 2016 et les réaménagements de crédit de 33% pour un niveau d'indemnités de remboursement anticipé de 2,9M€ sur 2016 contre 2.6M€ en 2015.

En lien avec un climat des affaires stable, la Caisse régionale affiche une forte hausse de la distribution de crédits équipement qui s'appuie sur les marchés Professionnels, les Entreprises et les Collectivités. De ce fait, l'encours sur les crédits à l'Équipement est en hausse de 5%. Pour autant, le taux de créances douteuses en équipement reste stable à 4,6%.

De plus, le financement des professionnels et des PME est également assuré par les engagements hors bilan via le développement du crédit-bail et l'affacturage.

L'encours de crédits à la consommation augmente, grâce notamment à un affinement de nos offres et stratégies à la consommation. En effet, la mise en place de politiques et nouveaux outils ont permis d'augmenter de manière importante les réalisations de crédits.

Ces performances permettent aux encours de crédits de la Caisse régionale de dépasser le 3,8 milliards d'euros.

1.4 Les moyens

1. Les ressources humaines

L'investissement humain s'est poursuivi en 2016 avec le recrutement de 62 collaborateurs, dont 69% dans le cadre de pourvoi de postes en lien direct avec la clientèle.

Afin d'accompagner nos engagements relationnels, la Caisse régionale a procédé à la création nette de 10 postes structurels dans les Réseaux. Les services supports du siège ont également été renforcés grâce à la création nette de 8 postes structurels.

La politique d'Alternance a été maintenue, conformément aux engagements du Contrat de Génération signé fin 2013 pour 3 ans : 17 contrats de professionnalisation ont été recrutés pour l'année universitaire 2016/2017 sur 2 filières : LPBA –Licence Professionnelle Banque & Assurance, et Master 2 Monnaie, Banque, Finances, Assurances.

Il est à noter que 5 des étudiants ayant intégré le Master 2 MBFA ont été sélectionnés parmi les demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi. Titulaires d'un diplôme non bancaire de niveau BAC+4/5, ces étudiants ont pu bénéficier d'une Action de Formation Préalable au Recrutement. Cette innovation, mise en place par le Crédit Agricole de la Réunion, en partenariat avec l'Université de la Réunion et le Pôle Emploi pour la première fois en 2015 a été un vif succès, que nous avons souhaité renouveler en 2016. Il permet ainsi à la Caisse

régionale de contribuer à la résorption du chômage sur son territoire, en lien avec ses valeurs mutualistes tout en s'enrichissant de l'apport de jeunes diplômés d'autres domaines et ayant déjà une première expérience professionnelle donc une autre approche de l'entreprise et de leur métier de conseiller de clientèle professionnelle.

Par ailleurs, la politique de recrutement participe à nos actions en faveur de l'intégration des personnes porteuses de handicap : en 2016, la Caisse régionale compte 7 salariés CDD et 54 salariés CDI ayant le statut de travailleur handicapé. Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap s'établit ainsi à 7.39% en 2016 par rapport à 7,04% en 2015.

Le plan de formation 2016 s'est construit autour de la volonté d'accompagner la transformation de notre modèle distributif basé sur les principes de la banque multicanale de proximité tout en poursuivant nos ambitions en matière d'excellence relationnelle.

Outre les formations réglementaires incontournables pour l'exercice des métiers de banquier et d'assureur qui sont fortement encadrés par les régulateurs, la Caisse Régionale maintient son exigence et son investissement pour une constante montée en compétences des collaborateurs. Ces actions concernent aussi bien la phase d'intégration de la Caisse Régionale par les nouveaux embauchés (Parcours d'intégration) que l'accompagnement des mobilités vers un métier différent ou encore la montée en compétence sur les métiers d'expertise. A ce titre, citons les filières de professionnalisation de nos Chargés de Clientèle Professionnelle et de nos Conseillers en Gestion de Patrimoine, maintenues et renforcées en 2016.

Parce que la satisfaction de nos clients passe aussi par une maîtrise des offres et des outils par l'ensemble des salariés, le plan de formation aura consacré une belle part aux actions de formation à l'utilisation du nouveau poste de travail (Portail Collaborateur) et ce par le biais d'un dispositif innovant mixant E-Learning, classes virtuelles et quizz de vérification des connaissances. Le digital est un élément clé de notre développement. Tous les collaborateurs ont ainsi bénéficié en 2016 d'une formation sur cette thématique à travers un dispositif déployé pour la première fois au sein de la Caisse régionale : le MOOC (Massive Online Open Course) sur le thème « Digital by CA ».

Par ailleurs, le nombre de stagiaires reste élevé : 77 étudiants stagiaires ont été accueillis en 2016.

L'investissement formation s'est maintenu cette année encore au-delà de 6% de la masse salariale, très au-delà du niveau minimum légal de 1,6% : 32 490 heures de formation dispensées (+19% par rapport à 2015) dont 63% en présentiel. Au global, 94% des salariés ont bénéficié d'une action de formation en 2016.

Le recours aux CDD est en augmentation par rapport à 2015 (moyenne de 61 CDD mensuels en augmentation de 5%).

Le service d'Ecoute Psychologique reste disponible 24h/ 24 7j/ 7 de manière confidentielle et anonyme, ainsi que l'accès aux services d'une assistante sociale itinérante pour aider les collaborateurs dans leurs démarches lors de leurs difficultés constituent des dispositifs sociaux innovants qui ont été maintenus.

Plusieurs actions relatives aux innovations sociales et au bien-être au travail ont été menées en 2016 : soutien à la parentalité avec la réservation par l'entreprise de berceaux en crèches pour les enfants des salariés, organisation d'un Forum Retraite pour mieux informer les salariés sur la retraite, amélioration de la restauration d'entreprise avec un nouveau prestataire.

Le dialogue social, riche et constructif, est ponctué par les négociations et les concertations, par la tenue de réunions mensuelles avec les délégations syndicales et les rencontres avec les élus au sein de commissions techniques. En 2016, le Comité de Concertation et d'Orientations a été mis en place, en vue de favoriser les échanges entre la Direction et les Organisations Syndicales sur les sujets d'orientations stratégiques.

Des réunions complémentaires et commissions techniques spécifiques ont été tenues en cours d'année portant le nombre global de réunions et commissions à 78.

Sur le plan des négociations, de nombreux accords d'entreprise ont été signés en 2016 dont notamment ceux faisant suite aux négociations annuelles obligatoires ainsi que la reconduction d'un accord sur la politique sociale 1% logement, un accord sur l'emploi des travailleurs handicapés, un accord sur l'égalité professionnelle, des accords sur la rémunération et sur l'abondement de l'épargne salariale aux plans d'épargne entreprise et au PERCO.

Afin de mesurer l'impact de ces différentes innovations sociales sur le climat social, la Caisse régionale a participé en 2016 au dispositif Groupe CA de mesure de l'Indice d'Engagement et de Recommandation : les salariés de la Caisse régionale témoignent d'un niveau d'engagement et d'un sentiment d'appartenance très forts, portant ainsi nos résultats à un niveau très supérieur à la moyenne des entités du Groupe et de la norme des entreprises du domaine Banque-Assurances.

2. Les investissements

Dans le domaine immobilier, l'année 2016 a été marqué par :

- La livraison de l'antenne de Savanna (rattachée à Saint-Paul) avec l'inauguration le 10 Février prochain.
- La poursuite des travaux d'aménagement de l'accès des automates aux personnes à mobilité réduite et le renouvellement du parc des automates (23) avec l'ouverture d'un nouveau site aux Avirons.
- La fin des chantiers de l'agence Petite Terre (Mayotte), de la Banque Privée Nord et Ouest, de l'extension du parking de l'Etang Salé et de l'aménagement de bureaux de l'agence De Gaulle.
- L'acquisition du foncier pour l'agence de Bandréolé (Mayotte) et le début des travaux.
- La continuation des projets de l'agence Saint-Louis et du Siège Social avec les études de conception et d'aménagement.
- Le lancement du projet Village by CA avec les études de conception.

2. Les comptes sociaux

2.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat peut s'analyser au travers des grands agrégats que constituent le Produit Net Bancaire, les charges de fonctionnement, les risques, les autres produits et charges, et le résultat net.

3. Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire est constitué par l'ensemble des revenus enregistrés par la Caisse régionale, diminué des charges bancaires directes.

Au 31 décembre 2016, le Produit Net Bancaire de la Caisse régionale s'établit à 189,5 Millions d'euros en hausse de 7%. La marge nette d'intérêt est en hausse de 4% avec une baisse des charges de refinancement et des charges clientèle plus rapide que celle des produits clientèles. La marge sur commissions, qui traduit l'activité des services, se renforce en 2016 avec des commissions sur le fonctionnement des comptes et sur la gestion de titres qui augmentent. Quant à la marge sur portefeuille, on constate une importante amélioration, avec une augmentation de 15,9%, expliquée notamment par les dividendes reçus par les titres de participation.

Dans le prolongement du contexte de taux bas, la Caisse régionale continue d'optimiser son refinancement afin d'alléger ses charges financières. Renforcée par la hausse de ses DAV, elle favorise la reconstitution de ses marges crédits et collecte. Enfin le redressement des équilibres bilanciaux de la Caisse régionale accélère la dégrèvement des charges de refinancement, améliorant d'autant la Marge Nette d'Intérêt.

La marge sur commissions est en hausse de 9,8%, du fait notamment d'une activité sur les assurances améliorée. La marge sur commissions demeure un des moteurs de l'activité financière auprès de la clientèle, en raison du positionnement de la Caisse régionale comme la banque des réunionnais au quotidien et aussi comme un assureur de premier plan.

La marge du portefeuille, traduisant l'activité de gestion des excédents de fonds propres de la caisse, annonce une augmentation de 15,9% pour l'exercice 2016. Les dividendes perçus par la Caisse Régionale de la Réunion sont à un niveau important (+4,7M€) dus à l'opération Eureka.

Depuis la fin d'année 2012, la Caisse régionale a renforcé sa gestion financière en lien avec les nouvelles exigences baloises dites Bâle III.

Les plus importantes évolutions de cette réforme Bâle III sont l'introduction de deux ratios de liquidité : le LCR (Liquidity Coverage Ratio) et le NSFR (Net Stable Funding Ratio).

La Caisse régionale s'est mise en conformité sur le ratio court terme nécessitant un ratio LCR minimum de 70% en 2016 à 94,92%.

En conséquence, la Caisse régionale a vu sa marge sur titres fortement progresser par le rendement des titres obligataires (2.20% sur l'année).

Les autres produits d'exploitation bancaire correspondent à la rémunération versée par Crédit Agricole SA ou les diverses filiales du Groupe pour les prestations apportées par la Caisse régionale sur la vente de leurs services.

4. Les charges de fonctionnement

A la clôture de l'exercice comptable 2016, les charges de fonctionnement sont en hausse de 10,4%.

Le coefficient d'exploitation de la Caisse Régionale de la Réunion est de 57,1% en 2016.

Les charges de fonctionnement sont constituées :

- Des charges de personnel (représentant 61% des charges de fonctionnement) qui s'établissent en 2016 à 66 millions d'euros augmentant 9% par rapport à 2015. La politique de recrutement dynamique en 2016 explique l'augmentation annuelle de ces charges.
- Des autres charges d'exploitation et charges d'amortissement (39% des charges de fonctionnement) qui s'élèvent à 43 millions d'euros, en augmentation annuelle de 12,1%. Cette hausse est expliquée par la mise en place du nouveau projet d'entreprise, la constitution du Village By CA ainsi que des charges inhérentes à l'activité croissante de la caisse.

5. Les risques

Le climat économique de l'île se stabilise en 2016 grâce notamment au projet de la Nouvelle Route du Littoral et un secteur touristique stable. Ainsi le marché des créances douteuses et litigieuses n'évolue pas depuis le début 2016. L'encours du marché reste sous la barre du milliard d'euros.

La Caisse régionale voit son taux de créances douteuses diminuer de 32 points de pourcentage entre 2015 et 2016 et s'établir à 5,20%. Ceci est la résultante d'une augmentation de l'encours total des créances de +6% consécutive à une diminution des créances douteuses de 0,2%.

Le coût du risque de la Caisse régionale est impacté par l'effet de base en 2015 de la cession de créances douteuses et litigieuses mais aussi par la sortie d'encours conséquents.

6. Le Résultat Net

La Caisse régionale de Crédit Agricole de la Réunion affiche en 2016 un résultat net de 42,7 millions d'euros en hausse de 0,38%. Cette évolution provient d'une amélioration du PNB notamment à une progression le PNB d'activité. Ce niveau de résultat témoigne de la solidité de son modèle en affichant un résultat robuste qui repose sur de bons fondamentaux et une gestion prudente mais efficace.

7. Charges non déductibles (Articles 223 quater du Code Général des impôts) et dividendes des trois derniers exercices

Le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code est de 13 342€, et le montant des impôts sur les sociétés acquitté sur ces dépenses est de 4 594 €.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les montants mis en distribution au titre des trois derniers exercices ainsi que les avoirs fiscaux attachés sont rappelés ci-après :

(a) éligible à l'abattement de 40%

En euros	2014	2015	2015
----------	------	------	------

Rémunération des parts sociales (a)	683 166,85	650 635,07	939 806,09
Rémunération des certificats coopératifs d'associés (a)	3 143 924,85	3 193 306,17	3 205 435,99
TOTAL DES SOMMES DISTRIBUEES	3 827 091,70	3 843 941,24	4 145 242,08

(a) éligible à l'abattement de 40%

8. Résultat financier des 5 derniers exercices

NATURE DE L'INFORMATION	2012	2013	2014	2015	2016
1- Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	48 195	48 195	48 195	48 195	48 195
Nombre de parts sociales	11 851	11 851	11 851	11 851	11 851
Nombre de CCI					
Nombre de CCA	3 950	3 950	3 950	3 950	3 950
Nombre total des titres	15 801	15 801	15 801	15 801	15 801
2- Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Produit net bancaire	191 184	179 690	174 243	177 132	189 513
Résultat brut d'exploitation avant amortissement	97 552	87 414	81 417	83 570	81 285
Impôt sur les bénéfices	21 473	21 119	25 702	16 465	25 247
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	36 089	39 415	41 919	42 577	42 739
Montant des bénéfices distribués	3 711	3 834	3 827	3 832	4 145
3- Résultat des opérations					
R.B.E après impôt avant amortissement	97 552	87 414	81 427	83 570	81 285
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	36 089	39 415	41 919	42 577	42 739
Intérêt net versé à chaque part sociale en %	27%	23%	18%	17%	23%
Dividende net versé à chaque CCI					
Dividende net versé à chaque CCA	2 707	2 945	3 143	3 193	3 205
4- Personnel					
Effectif moyen	652	680	687	692	778
Montant en milliers d'euros					
Salaires et traitements	30 840	33 413	33 170	34 354	37 489

2.2 Le bilan

Le bilan au 31 décembre 2016 présente un total de 5,3 milliards d'euros, en augmentation de 3,07% par rapport au bilan arrêté au 31 décembre 2015.

1. L'actif

L'année est marquée par une amélioration des opérations avec la clientèle de +6,41% : liée à l'activité de Crédit à l'habitat particulièrement dynamique (+7,8%).

Il en est de même sur les opérations sur titres progressant de 9,67% essentiellement sur les obligations.

Enfin sur les valeurs immobilisées progressent de 79,14% majoritairement sur les titres de participation (impact de l'opération Eureka).

Parallèlement, les opérations internes au Crédit Agricole régressent de 27,67% et les opérations interbancaires de 47,63%, en corrélation avec la baisse du stock de placements monétaires et dépôts à terme interbancaires.

2. Le passif

Les opérations internes au Crédit Agricole suivent le développement de l'activité de la Caisse régionale. Ce poste comprend essentiellement le refinancement de la caisse auprès de Crédit Agricole S.A. composées:

- des emprunts en blanc
- des avances dites miroirs, représentant la moitié de la collecte d'épargne,
- des avances traditionnelles et globales

En 2016, les opérations internes au Crédit Agricole diminuent de 1,7%. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation des emprunts en blanc et des avances miroirs.

Les dettes représentées par un titre progressent de 264,77%, expliquées par la hausse des certificats de dépôts négociables.

Les comptes créditeurs de la clientèle se développent de 6,64%, en lien avec les bonnes performances enregistrées sur les dépôts à vue.

Les dettes subordonnées, qui constituent du quasi fonds propre pour la Caisse Régionale, augmentent de 12,45% en 2016. La mise en œuvre en 2015 de Comptes Courants Bloqués (CCB) avec les Caisses locales génère une forte progression du poste Dettes subordonnées qui constituent du quasi fonds propre pour la Caisse régionale.

Les fonds propres sociaux de la Caisse régionale au 31 décembre 2016 hors FRBG sont en progression de 5,44% (soit +39 millions d'euros). Cette augmentation provient de l'affectation en réserves de la fraction de résultat 2015 non distribuée.

2.3 Les ratios réglementaires et de performance

Le niveau confortable des fonds propres consolidés permet à la Caisse régionale de la Réunion de respecter largement les ratios réglementaires, en particulier Le ratio Bale II CRD à fin décembre 2016 à 17,89% contre 21,63% en 2015.

Suite au passage à la réglementation Bâle III, la caisse régionale a arrêté le calcul du coefficient de liquidité standard en octobre 2015 pour ne suivre que le ratio liquidité court terme LCR.

Les plus importantes évolutions de la réforme Bâle III sont l'introduction de deux ratios de liquidité : le LCR (Liquidity Coverage Ratio) et le NSFR (Net Stable Funding Ratio). La Caisse régionale s'est mise en conformité sur le ratio court terme nécessitant un ratio LCR minimum de 70% en 2016 à 94,92%.

Le ratio de rentabilité des fonds propres (ROE) s'établit à 5,84% en 2016 contre 6,17% en 2015, en baisse en raison de l'augmentation plus rapide des fonds propres par rapport au résultat. Le taux de rendement des actifs (ROA) reste stable à 0,80% en 2016 contre 0,82% en 2015.

Le coefficient d'exploitation, qui rapporte les Charges de Fonctionnement Nettes au Produit Net Bancaire, s'établit à 57,1% contre 55,3% en 2015.

Chacun de ces ratios situe la Caisse régionale au-dessus des normes réglementaires et dans une très bonne position au sein du groupe Crédit Agricole, confirmant une assise financière solide, au service du développement et d'investissements ambitieux sur son territoire.

2.4 Les événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture.

3. Les comptes consolidés

Les comptes consolidés intègrent le périmètre de la Caisse régionale, des 15 Caisses Locales, du fond dédié Force Run et du Fonds commun de Titrisation Crédit Agricole Habitat (depuis 2015).

Les filiales : Réunion Télécom, IMMOCAM (100% STIB), DEFISCAM et les SCI ne sont pas consolidés car leur incidence est non significative.

Depuis 2005, les comptes consolidés de la Caisse régionale sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS. L'Union Européenne a adopté le 19 juillet 2002 le règlement (CE n°1606/2002) imposant aux entreprises européennes dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé, de produire des comptes consolidés selon le référentiel IFRS à partir de 2005.

L'ordonnance du Ministère des Finances du 20 décembre 2004 (n°2004/1382) permet aux entreprises d'opter pour le référentiel IFRS pour établir leurs comptes consolidés à partir de 2005, même lorsqu'elles ne sont pas cotées. Cette option a été retenue pour l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole, dont la Caisse régionale de la Réunion.

3.1 Le compte de résultat consolidé

Les principaux soldes de gestion peuvent se résumer à :

- Produit Net Bancaire : 189,1 millions d'euros, soit une augmentation de 4,9% par rapport à 2015, liée à l'évolution de PNB constatée sur les comptes sociaux
- Charges de fonctionnement : 108 millions d'euros, soit le même niveau que dans les comptes sociaux
- Résultat Brut d'Exploitation : 80,76 millions d'euros, en baisse de 1,5 millions d'euros, soit -1,87% sous l'effet de la progression des charges générales.
- L'écart de 0,9 millions d'euros entre le résultat net social de 42,7 millions d'euros et le résultat net consolidé de 41,8 millions d'euros s'explique essentiellement par le traitement en normes internationales des provisions FRBG (Fonds pour Risques Bancaires Généraux) et des impôts différés.

3.2 Le bilan consolidé

La consolidation impacte le bilan essentiellement par le retraitement des écarts de réévaluation sur instruments financiers (dérivés, titres de participation et de placement), de l'impôt différé et du FRBG (Fonds pour Risques Bancaires Généraux).

Le total du bilan consolidé s'établit à 5,4 milliards d'euros en augmentation de 2,88%.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 894,3 millions d'euros, en progression de près de 5%.

4. Les perspectives 2017

Le Crédit Agricole de la Réunion affiche une ambition commerciale forte marquée par une offre toujours plus élargie à ses clients et un renforcement de sa proximité par une augmentation de son réseau d'agences.

Tout en maintenant son statut de banque la moins chère, le Crédit Agricole de la Réunion se positionne en tant que banque des flux, banque digitale et banque responsable.

Forte de sa notoriété construite autour de la marque « Crédit Agricole », la Caisse régionale de la Réunion entend une fois encore réaffirmer son leadership sur l'ensemble des métiers de la banque et se positionner comme un acteur de premier plan du marché de l'assurance, dans un souci toujours plus grand d'être utile à son territoire, gage de son engagement solidaire et source de rentabilité.